

Rapport d'activité 2017

Fonctionnement général

En 2017, Vélo-Cité a fonctionné avec un conseil d'administration (CA) composé de douze personnes. La formule de présidence partagée a été maintenue avec un président et deux coprésidents. Le CA s'est réuni une fois par mois, sauf en août.

Les commissions « aménagements et stationnements » et « promotion et animation » n'ont fonctionné qu'en pointillés. Nous rappelons qu'elles sont ouvertes aux adhérents qui souhaitent participer au fonctionnement de l'association. Il suffit pour cela de nous adresser une demande écrite. Nos deux salariés, Oriane Hommet et François Nora, ont monté et encadré de nombreuses actions avec beaucoup d'efficacité. Fin août, nous avons également embauché Ismael Canoyra Ubeda, spécialiste RSE (responsabilité sociale des entreprises) pour promouvoir le vélo auprès des entreprises, collectivités et commerçants. Il s'est très vite intégré et mis au travail. Il est présent trois jours par semaine.

Depuis début novembre nous comptons également dans nos rangs Jacques Duthé qui prépare une thèse en géographie sociale. Il a souhaité nous rejoindre à mi-temps dans le cadre d'une convention « Mécénat de compétence » de trois ans mise en place par son employeur, La Poste. Nous constatons toujours avec plaisir l'arrivée de nouveaux bénévoles. C'est important car les activités ne manquent pas ! La constitution et la structuration de groupes locaux reste aussi un de nos objectifs.

Communication

Le bulletin destiné aux adhérents et aux acteurs politiques, associatifs et médiatiques locaux a fait l'objet de cinq parutions papier vers 1 000 destinataires et de 1 700 envois par mail à chaque fois. Le nouveau format couleur et la diffusion plus large, décidés à l'automne 2016, paraissent contribuer à une plus grande notoriété de Vélo-Cité. Nous veillons bien sûr aux nouveaux coûts engendrés par ce choix.

Notre compte Facebook est particulièrement suivi (2 500 personnes). Il permet à ceux et celles qui s'y connectent de suivre l'actualité cycliste dans la Métropole. Le compte Twitter a été réactif et est largement suivi avec 222 abonnés au delà des frontières métropolitaines. Régulièrement, une newsletter est diffusée aux adhérents pour les informer de l'actualité de l'association et des événements locaux liés au vélo. Le site Internet est également très consulté (entre 20 000 et 25 000 visites par mois).

Suivi des objectifs pour 2017

En 2017, Vélo-Cité a déroulé son action suivant ses trois axes de travail habituels :

- aménagements et stationnement
- formation et pédagogie
- promotion du vélo et animations.

Aménagements et stationnement

Vélo-Cité a maintenu son action de veille sur les aménagements cyclables de la Métropole.

Quelques bonnes nouvelles :

- la fermeture du pont de pierre aux automobiles (en expérimentation) ;
- l'obtention d'une trémie cycliste rive droite sous le pont Simone Veil, évitant la rupture du cheminement cyclable le long de la Garonne ;
- la suppression de quelques discontinuités de bandes cyclables sur les boulevards ;
- la multiplication des zones 30 avec double sens cyclable (intra-boulevards notamment) ;
- un projet acceptable de réaménagement pour le pont Saint-Jean ;
- le déclassement des voies sur berge rive gauche.

Mais toujours aussi des mauvaises nouvelles et des interrogations :

- la suppression de la piste du pont François-Mitterrand est toujours d'actualité ;
- pas de projet d'envergure pour les boulevards, la route de Toulouse, certaines zones dangereuses près de l'aéroport, etc. ;
- pas de concrétisation des projets de passerelles sur la rocade ;
- le traitement des cyclistes le long de la ligne D du tram.

Notre convention avec Bordeaux Métropole nous permet de travailler sur les aménagements dans le détail, avec toujours une très grande réactivité de certains services pour résoudre les problèmes rencontrés par les cyclistes. Le travail de cyclo-fiches conduit par Vélo-Cité avec la direction générale des mobilités et le service circulation-signalisation de Bordeaux Métropole, est très utile. Nous continuons de délivrer des avis d'usagers sur les avant-projets d'aménagement qui nous sont soumis.

Concernant le stationnement vélo, malgré nos appels, aucun nouveau bénévole ne s'est engagé à prendre en charge tout ou partie des dossiers, et ce pan important de la politique cyclable reste pour nous difficile à suivre et à faire avancer. Les

besoins sont pourtant réels, et nécessiteraient un « lobbying » important pour argumenter dans tous les coins de la ville sur la nécessité d'une offre de stationnement adaptée aux cyclistes, notamment dans les espaces privés.

Formation et pédagogie

Notre vélo-école a organisé 7 sessions qui auront formé plus de 50 stagiaires, grâce à l'énergie déployée par François Nora et les bénévoles encadrants. Nous proposons désormais deux fois par mois des matinées de « remise en selle » aux personnes qui hésitent à se lancer à vélo en ville. Nous avons dispensé deux formations IMV (Initiateur Mobilité à Vélo), pour faire bouler de neige en formant des personnes qui formeront à leur tour de nouveaux cyclistes urbains.

En partenariat avec le Club de la mobilité de Bordeaux Métropole, nous avons créé un catalogue de prestations « Au boulot à vélo » à destination des employeurs, pour les aider à sensibiliser et former leurs employés à la pratique du vélo pour les trajets domicile-travail. Ismael a déjà pris de nombreux contacts et réalisé plusieurs prestations en entreprise.

Vélo-Cité a organisé et participé à de si nombreuses activités qu'il n'est pas possible de les citer toutes : actions d'information, de sensibilisation, d'animation autour du vélo dans les communes, des écoles, des entreprises, le CHU, des associations, des maisons de quartier, des salons... Citons-en toutefois quelques unes :

- une journée de sensibilisation et d'ateliers « sécurité à vélo » au collège du Haillan ;
- une journée « fête du vélo » pour le personnel du CHU ;
- plusieurs actions de sensibilisation à l'occasion de la semaine de la mobilité.

Promotion du vélo et animations

Nous avons de très nombreuses reprises sollicité les médias pour nous exprimer. Ils nous ont également contactés lors d'événements comme la semaine de la mobilité ou la fête du vélo, mais aussi sur nos actions de vélo-école.

La fête du vélo, action phare et plébiscitée par le grand public, s'est déroulée cette année à Mérignac. Ambiance souriante et familiale qui a attiré plus de 450 cyclistes pour le défilé et 2 000 personnes dans le village vélo.

Vélo-Cité s'est également impliquée dans la création d'une filière vélo permettant le rapprochement de différentes structures : fabricants, commerçants et artisans, formateurs, entrepreneurs à vélo, recycleries, etc.



Assemblée générale

Plusieurs actions revendicatives ont été menées, seuls ou en partenariat : piste du pont Mitterrand, pont de pierre, boulevards, aéroport, vélorutions...

Vélo-Cité s'est également rapprochée du Club de la mobilité de Bordeaux Métropole afin d'intervenir auprès des entreprises lors de manifestations comme « Un mois sans ma voiture ».

Nos animations récurrentes ont rencontré un vif succès :

- opération « Cyclistes brillez », cette année en partenariat avec la MAIF;

- découvertes des villes mises en place par certaines mairies en partenariat avec Vélo-Cité ;

- la balade des « Lumières de la ville », devenue incontournable ;

- le festival « Ouvre la voix » dont nous assurons l'encadrement ;

- le partenariat avec Tout Art faire qui propose des visites du patrimoine urbain à vélo ;

- nos deux bourses aux vélos annuelles, et cette année une autre à Bruges.

Enfin, Vélo-Cité a postulé pour un projet de Maison du vélo (et des mobilités) concernant les communes de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont. Nous sommes lauréats de cet appel à projet et développerons un projet itinérant en proposant des services vélo (formation, ateliers, sensibilisation, promotion et événements divers). ■

Proposition de rapport d'orientation 2018

Nos objectifs statutaires de promotion et de défense de l'usage du vélo dans Bordeaux Métropole se déclineront selon les trois axes principaux désormais classiques :

■ des actions pour le développement des aménagements cyclables, afin d'obtenir un réseau sûr et cohérent sur l'ensemble de la métropole (pérennisation de la fermeture du pont de Pierre, suivi de la piste cyclable du pont François-Mitterrand, des boulevards, des franchissements de la rocade, etc.) ;

■ formation et sensibilisation à la pratique du vélo (vélo-école, remise en selle, IMV, au boulot à vélo...);

■ promotion de l'utilisation du vélo (bourse aux vélos, fête du vélo, vélorutions, animations diverses).

Des objectifs complémentaires seront également recherchés :

■ mettre en place et animer la Maison du vélo et des mobilités de la rive droite ;

■ poursuivre le dialogue avec les entreprises, commerçants, artisans, pour aider au changement de mode de déplacement ;

■ pérenniser nos partenariats avec les marchands et réparateurs de cycles ;

■ monter des opérations « Mes courses à vélo » ;

■ participer à la promotion de la « filière vélo », c'est-à-dire de toutes les activités tournant autour de la bicyclette (fabrication, entretien, usage, accessoires, etc.) ;

■ organiser nos groupes locaux pour un fonctionnement optimisé et ciblé sur les actions locales de terrain ;

■ développer notre réseau de bénévoles actifs, en créant et animant un groupe « vie du bénévolat » ;

■ développer des partenariats en vue de l'accueil du congrès de la FUB en 2020 ;

■ mettre en place une plateforme numérique vélo pour optimiser le traitement des remontées des usagers vers la métropole, les aménageurs et les décideurs ;

■ revaloriser le travail de nos salariés (formation, grille salariale...);

■ donner aux administrateurs une mission plus claire et un dossier précis à suivre.

Vélo-Cité – Assemblée générale – Jeudi 25 janvier 2018

Bon pour pouvoir

M., Mme _____

adhérent(e) de l'association Vélo-Cité*, donne pouvoir à M., Mme _____

pour agir en mon nom lors des votes de l'assemblée générale du 25 janvier 2018.

Fait à _____ le _____

Signature

* Pour pouvoir être représenté, il faut bien sûr être adhérent, c'est-à-dire à jour de sa cotisation 2018 (dans le doute, passez-nous un petit coup de fil). La même condition s'applique à la personne qui vous représentera. Vous pouvez si vous voulez adresser votre procuration à un membre du CA : ils ont (bien sûr) tous réglé leur cotisation.